



16ème législature

Question N° : 14105	De M. Mansour Kamardine (Les Républicains - Mayotte)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique >outre-mer	Tête d'analyse >Statistiques des reconnaissances d'enfants à Mayotte de 2019 à 2023	Analyse > Statistiques des reconnaissances d'enfants à Mayotte de 2019 à 2023.
Question publiée au JO le : 26/12/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Date de signalement : 26/03/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Mansour Kamardine interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les reconnaissances frauduleuses d'enfants à Mayotte. Ces reconnaissances frauduleuses sont un enjeu majeur dans la lutte contre l'immigration clandestine à Mayotte car elles participent à la régularisation des personnes étrangères clandestines par la préfecture. Aussi, pour appréhender l'ampleur du phénomène, il lui demande de lui communiquer les statistiques sur ce sujet et un tableau récapitulatif des reconnaissances opérées à Mayotte sur la période de 2019 à 2023 pour l'ensemble des 17 communes du département, tableau précisant, en outre, la nationalité des déclarants.